



Ecole intercommunale
des Ondines

54, rue des écoles
16460 AUNAC

05.45.22.50.59

ce.0160401Z@ac-poitiers.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DE L'ECOLE PUBLIQUE INTERCOMMUNALE DES ONDINES

Document téléchargeable sur le site <http://blogs16.ac-poitiers.fr/aunac/>

Séance du mardi 14 mars 2023

La séance est ouverte à 18 heures 30 par M^R CERTIN directeur de l'école.

I Membres présents

Élus des communes du SIVM: M^R QUÉRAUX , président du SIVM d'Aunac, M^R CHAMPALOUX (AUNAC SUR CHARENTE), M^{ME} BALLON GONÇALVES (LICHÈRES), M^{ME} MAINGUET (CHENON)

Représentants des parents d'élèves : M^R BONNAUDET, M^{ME} HEHUNSTRE,

Enseignants: M^R CERTIN, M^{ME} DUPUIS-MALLINGER, M^{ME} BRUNAUD, M^{ME} BABAUD (enseignante RASED)

DDEN : M^{ME} VIDAL

Invités : M^{ME} SOULET (Espace Culture Loisirs d'Aunac), M. BARDIN (Comité des fêtes d'Aunac),

II Membres excusés

M^R BEJA, Inspecteur de l'Éducation Nationale

Représentants des parents d'élèves : M^{ME} HEHUNSTRE, M LANN, M^{ME} THOMAS, M^R BARRAUD, M^R MARMANDE

Elus : M^{ME} PINEAU (MOUTON), M^R NAFFRICHOUX (MOUTONNEAU), M^R CHARRIAUD (SAINT FRONT),

Enseignants : M^{ME} MICOT, enseignante complément de service,

Invités: M^{ME} ROCHERON, (Associations des Parents d'Élèves et Apprendre en s'Amusant en Nord Charente)

III Ordre du jour

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent
- 2) Projet d'école projets de classe (sorties et activités)
- 3) Évaluation d'école
- 4) Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2023
- 5) Actions de l'A.P.E.
- 6) Travaux et investissements effectués et à venir
- 7) Questions diverses

IV Déroulement de la séance

1) Validation du compte-rendu du Conseil d'école précédent (en date du 03 novembre 2020)

Le Compte-rendu du Conseil d'école précédent a été validé à l'unanimité.

2) Point de situation sur le projet de l'école 2022-2023 et des projets de classe :

→ *Ouverture sur le monde et Coopération :*

Axe 1 : développer le sens du dialogue, de la négociation, du consensus, le travail en équipe,

Axe 2 : intégrer et respecter les règles de vie collective

Axe 3 : acquérir le sens de la responsabilité, individuelle et collective, en matière de sécurité et de santé notamment

Axe 4 : respecter autrui (civilité, refus des stéréotypes et des discriminations).

Depuis quelques années maintenant, pour atteindre cette multitude d'objectifs, des ateliers coopératifs entre classes se sont développés sous l'impulsion des enseignantes de l'école. Stoppés avec la crise du COVID, ces ateliers sont remis en action :

- ☛ 20/10/2022 : Journée spéciale « Mexique » 01 dans le cadre du volet culturel du Projet d'école : Une Planète, plusieurs cultures » : les élèves des différentes classes étaient mélangés ;
- ☛ 17/10/2022 : Participation de la classe de CE2-CM à la dictée ELA lue par monsieur CHAMPALOUX, maire d'Aunac.
- ☛ 21/10/2022 : Journée spéciale « Mexique » 02 dans le cadre du volet culturel du Projet d'école : Une Planète, plusieurs cultures » :
- ☛ 21/10/2022 : Participation de l'ensemble des élèves de l'école à l'opération « Mets tes baskets et bats la maladie » avec l'association ELA
- ☛ 10/11/2022 : Participation à la Journée « Non au Harcèlement »
- ☛ 08/12/2022 : Journée spéciale « Tunisie » dans le cadre du volet culturel du Projet d'école : Une Planète, plusieurs cultures » :
- ☛ 02/02/2023 : Journée spéciale « Philippines » dans le cadre du volet culturel du Projet d'école : Une Planète, plusieurs cultures » :
- ☛ 07/04/2023 : Journée spéciale « Irlande » dans le cadre du volet culturel du Projet d'école : Une Planète, plusieurs cultures » :
- ☛ Période 05 : Journée spéciale « Polynésie » en cours de construction par l'équipe pédagogique

☛ Des décloisonnements sont mis en œuvre au cours de la semaine de classe des enfants : madame BRUNAUD anime des séances d'éveil à l'anglais auprès des cycles 2 en demi-groupe, madame DUPUIS prépare les élèves de cycle 3 au concours de scrabble ou prend en charge les élèves de GS durant le temps de sieste des plus petits. Madame MICO fait les sciences auprès des élèves de GS-CP-CE1 chaque lundi. Monsieur CERTIN mène le projet de ballon stratosphérique en co-animation avec madame BRUNAUD chaque lundi

→ *Développement durable :*

Axe 1 : Investir les outils de l'école

- ☛ Le jardin pédagogique : entretenir, planter, semer, composter, observer...
- ☛ La mare pédagogique : pêcher, prélever, observer, comprendre les interactions... Projet de restauration en cours d'élaboration
- ☛ Le poulailler pédagogique : prendre soin, entretenir, nourrir, observer...
- ☛ La forêt : se déplacer, investir un lieu, découvrir, développer ses sens, observer...

Madame HEHUNSTRE, monsieur MARMANDE et la clinique vétérinaire de Mansle sont remerciés pour le don de 2 poules de grande race Brahma qui viennent tenir compagnie à Ondinette.

Axe 2 : Entretenir des partenariats avec des structures impliquées dans les démarches de Développement Durable

- ☛ Calitom : Finance les interventions de l'Association « Le Carré Bouge »
- ☛ Le Carré Bouge : intervient à 4 reprises en classe de GS-CP-CE1 : Opération « Tissus Urbain » (Séance 1 le 20/03/2023 : L'art du fil : à la découverte du cycle de vie du textile et des techniques de tissage, Séance 2 le 27/03/2023 : Au fil de l'imaginaire : Création du design et tissage, Séance 3 le 04/04/2023 : Les fils à la main : Tissage, Séance 4 le 24/04/2023 : l'art voyage : Tissons du lien)
- ☛ Association « Dame Forêt » : plantation de haies par les GS-CP-CE1 chez monsieur Bonnaudet et madame Declide (27/01/2023)
- ☛ Association du Tour Poitou-Charentes : plantation de haies par les PS-MS sur le terrain du SIVM (23/03/2023)

→ Éducation Artistique et Culturelle (multiplier les rencontres et les pratiques pour s'approprier des connaissances)

Axe 1 : la littérature : susciter l'envie de lire, former des lecteurs compétents et actifs, ayant goût et intérêt pour la lecture sous toutes ses formes.

- ☛ Animation de la BCD en partenariat avec l'association Lire et Faire Lire (Mme VIDAL intervient tous les jeudis de 15h00 à 16h00 auprès des élèves de CE2-CM et Annie ALLONCLE, enseignante à la retraite les lundis de 14h30 à 16h avec les GS-CP-CE1, pour l'instant en arrêt).
- ☛ 08/12/2022 Venue de monsieur Pilorget de la librairie « Des Livres et des Mômes » pour la dernière fois avant son départ en retraite

Axe 2 : le spectacle vivant : cultiver la sensibilité, la curiosité et le plaisir à rencontrer des œuvres et des artistes ; identifier la diversité des lieux et des acteurs culturels.

- ☛ Théâtre (CE2-CM "Et puis on a sauté" le 21/11/2022 à La Palène suivie d'une intervention de l'association Francas qui a mené un débat philosophique sur les relations intra-familiales, PS-MS "Premières Neiges" le 09/12/2022 aux Carmes, GS-CP-CE1 - "La pluie fait des claquettes" le 13/01/2023 aux Carmes faisant suite à une médiation orchestrée par Les Carmes sur l'univers de Claude Nougaro.)
- ☛ Cinéma : Opération « Mon Premier Ciné », financée par l'association Ciné passion 16 (Maternelle : 3 séances au Cinéma Le Family : n°1 le 02/12/2022, n°2 le 06/03/23 série de courts métrages sur le thème du jardin)

Axe 3 : le Patrimoine : observer, apprécier et interroger notre patrimoine, bâti ou naturel, en saisir la profondeur historique et sociale.

- ☛ Construction du préau de l'école : l'école s'emparera du projet de préau pour faire venir le CAUE auprès des 3 classes (28/02/2023 et 20/03/2023) et les architectes Neyrat et Michelet (auprès de la classe de GS-CP-CE1 le 14/03/2023, date à définir pour les CE2-CM)
- ☛ 10 novembre : Lionel BOURGUIGNON installera dans les locaux de l'école une exposition sur les tranchées durant la Première Guerre Mondiale.

Axe 4 : la musique : mettre en œuvre et s'intégrer dans des processus de création, concevoir et réaliser la présentation de productions.

- ☛ Projet de création avec Yohann Succingéas de l'École Départementale de Musique autour des percussions : 10 séances pour chaque classe + une restitution en fin d'année (début le 25/04/2023, fin le 27/06/2023: restitution le 01/07/2023)

Axe 5 : la culture scientifique : appréhender le monde de la recherche, développer les dimensions de partage et de diffusion de la recherche

- ☛ L'Espace Mendes France : partenaire principal de cet axe prioritaire cette année à l'école, il interviendra à plusieurs reprises auprès des élèves.

	03/10/22	10/10/22	24/11/22	23/01/23	27/03/23	19/06/23
PS-MS	Le train des Planètes	L'aveugle aux yeux d'étoiles (△ GS-CP)	Traces et indices de la vie sur Terre	Sur les pas de Thomas PESQUET	Ombres et Lumière : vers la compréhension du jour et de la nuit	En construction
GS-CP-CE1	Sur les pas de Thomas PESQUET	Planétarium (△ CE1-CE2)	Traces et indices de la vie sur Terre	Observation du Soleil	La Terre tourne	Phases de la Lune
CE2-CM	Observation du Soleil	Planétarium (△ Cm1-CM2)	Petite histoire climatique	Micro-fusées	Cadran Solaire	Cache-Cache des étoiles

- ☛ la Fête de la Science : interventions des 03/10 et 07/10/2022 financés par la Région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de cette action. L'Association des Parents d'Élèves a géré l'ensemble des démarches nécessaires pour l'obtention des financements (environ 400€)
- ☛ 24/11/2022 : Images de sciences, Sciences de l'image, les rendez-vous de l'espace : diffusion du film d'animation « Voyage dans la Lune » en amont des interventions de l'EMF (financement EMF et Région Nouvelle Aquitaine)
- ☛ Un ballon stratosphérique pour l'école : 14/11/2022 : lancement du projet piloté par le CNES et accompagné par Planète Sciences. Les élèves de CE2-CM ont pour mission de concevoir et réaliser une nacelle expérimentale qui sera embarquée sous un ballon stratosphérique. La nacelle, prétexte à l'initiation des jeunes aux sciences, aux techniques, à la démarche expérimentale et au développement d'un projet en équipe, doit en effet être le fruit du travail des jeunes, encadrés par leurs enseignants, et Nathalie Cayre (enseignante à la retraite).
Le lâcher de ballon aura lieu le 02 juin 2023, sous la responsabilité de Sylvain VALAT, membre de RécréaSciences Limoges (partenaire de Planète Sciences).
- ☛ Des parents à l'école : séance de découverte des différences de densité entre air chaud et air froid (Marion Astruc le 30/01/2023), fabrication de fusées à eau (Fabien Lann le 30/01/2023), Marjorie Merillac se propose d'intervenir sur le thème de l'Irlande prochainement.
- ☛ Vigie-Ciel : intervention de Patrice GUERIN sur le thème des météorites auprès des GS-CP-CE1 et des CE2-CM
- ☛ La Délégation Académique aux Affaires Culturelles : elle a octroyé un budget de 600€ pour accompagner l'école dans la démarche culturelle décrite ci-dessus.
- ☛ Une soirée en septembre prétexte à animer le village : Initialement prévue en juillet, elle sera certainement reportée ; le programme imaginé sous conditions de récolter les fonds nécessaires : un repas organisé par une association ou tiré du panier, une séance de cinéma de plein air sur Thomas PESQUET (devis CRCATB de 1500€), une nuit d'observation des étoiles en partenariat avec un club astro (Saint Claud, St Yrieix – devis à demander) et des passionnés d'astronomie bénévoles (Camille Colomb, Claire Wardlaw)...

→ Pratique sportive et santé :

Mise à disposition de matériel par le Pays du Ruffécois : pack frisbee pour la Période 04

Cycle savoir nager : l'école se positionnera pour obtenir des créneaux piscine puisque le projet est reconduit par la CdC Cœur de Charente : la recherche de bénévoles agréés est en cours.

Cycle Hand Ball : pris en charge par le club de Mansle (Ludovic BUSSARD, éducateur sportif, mène un cycle de 6 séances : chaque lundi de la Période 04)

Prévention du surpoids de l'enfant : en partenariat avec la maison de Santé : Journée autour de l'alimentation (12/05) : ateliers scolaires et soirée à destination des familles

→ Projets de classe :

PS-MS-(GS) :

- investissement de la cour avec les nouveaux aménagements : hôtel à insectes, plantations dans les bacs, jeux de cour, plantation de haies

- semaine de la maternelle (avant les vacances d'avril) : accueil des parents dans la classe les mardis matins et vendredis matins
- classe dehors le vendredi matin. Le nombre important de PS nécessite de prendre le temps d'apprivoiser l'environnement extérieur proche avant d'aller en forêt.
- Temps de bibliothèque hebdomadaire le vendredi

CE2-CM1-CM2 :

- participation au concours de Scrabble scolaire : première épreuve le 21/03/2023

3) Évaluation d'école :

La finalité de l'évaluation de l'école est l'amélioration, dans l'établissement, du service public d'enseignement scolaire, de la qualité des apprentissages des élèves, de leurs parcours de formation et d'insertion professionnelle, de leur réussite éducative et de leur vie dans l'établissement. Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

Depuis le 27 février jusqu'au 12 mai, l'équipe enseignante doit procéder à une auto-évaluation concernant 4 domaines :

- Les acquis scolaires et l'équité
- Le bien-être de l'élève et le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Cette auto-évaluation est participative ; un questionnaire a été remis aux familles afin de recueillir leur point de vue sur les différents aspects du fonctionnement de l'école. L'analyse des réponses à ce questionnaire contribuera à identifier les points forts de l'établissement et ses fragilités en vue de proposer des pistes d'amélioration. Le personnel intercommunal, pleinement impliqué dans la vie de l'école, sera aussi consulté avec l'accord du Président du SIMM.

Cette auto-évaluation doit donner lieu à un rapport synthétique.

Celle-ci sera remise à une équipe mixte d'évaluateurs externes nommée et formée par les autorités académiques (inspecteurs de l'éducation nationale, directeurs, conseillers pédagogiques, chefs de services de l'administration, chefs d'établissement...). Elle se compose de 3 personnes qui n'ont pas de lien personnel avec l'école et s'engagent à être impartiaux en signant au préalable une charte de déontologie.

Cette équipe d'évaluateurs se rendra dans l'établissement pour y rencontrer l'équipe pédagogique, en observer son fonctionnement et pourra échanger avec des partenaires (parents, collectivités, etc...)

Les évaluateurs restitueront leurs premières conclusions aux parties prenantes de l'école qui donnera lieu à un nouvel échange.

Après les échanges avec l'école le rapport final est établi, l'école en conserve une copie. Chaque école s'approprie ensuite le résultat de l'évaluation pour élaborer son propre projet d'école

3) Organisation du Temps Scolaire pour la rentrée 2023 :

Cadre général : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 (dit « décret Peillon ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées dont le mercredi matin, durée d'enseignement maximum : 5h30/j et 3h30/ ½ j, PEdT: non obligatoire

Cadre dérogatoire 1 : Décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 « dit décret Peillon dérogatoire » : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 9 demi-journées, dérogation aux 5h30/j et 3h30/ ½ j d'enseignement maximum.

Cadre dérogatoire 2 : Décret n° 2014-457 du 7 mai 2014 (dit « décret Hamon ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées dont 5 matinées pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j ; Activités périscolaires regroupées sur un après-midi.

Cadre dérogatoire 3 : Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 (dit « décret Blanquer ») : 24h d'enseignement hebdomadaires sur 8 demi-journées sur 4 jours, pas plus de 6h/j et 3h30/ ½ j.

Le cadre dérogatoire 3 a été validé à l'unanimité en mars 2021 et a pris effet en 2021-2022 pour une durée de 3 ans ; il sera valable jusqu'en 2024-2025 inclus. Un nouveau vote sera réalisé au Conseil d'école de Mars 2024

4) Actions de l'APE :

→ Bilan période octobre / mars 2022

☛ Un partenariat avec l'ECLA vivement remercié a été mis en place et a permis aux plus petits (Maternelles) de bénéficier d'ateliers périscolaires bricolage ou jeux de société (atelier très apprécié).

☛ En novembre, les plus grands (CE2-CM) se sont initiés au théâtre les lundis soir (5 séances) et ont même pu donner une petite représentation. Les moyens (GS-CP-CE1) ont pu découvrir le dessin durant 3 séances.

☛ En décembre, l'APE a proposé aux familles de venir partager un moment convivial en découvrant la pièce de théâtre « un loup dans l'potage », jouée par la compagnie La Nomade. Un goûter a ensuite été proposé aux familles.

☛ Le 26 février, un loto spécial enfant a été organisé à la salle des fêtes d'Aunac en partenariat avec l'ECLA.

L'APE a également financé les ateliers scolaires prévus à l'occasion de la fête de la science début octobre, et un atelier philosophique animé par l'association les Francas suite au spectacle vu par la classe de CE2-CM « Et puis on a sauté ».

Comme annoncé dans les mots distribués aux parents, l'APE va progressivement réduire ces activités périscolaires qui seront désormais soutenues par l'association « Apprendre en s'amusant en Nord Charente ».

Les actions de vente serviront à financer la participation aux projets pédagogiques, du matériel, les cadeaux de fin d'année, des sorties....

→ Prochaines actions de ventes

- Semaine 19 : Saucisson
- Semaine 24 : Bijoux
- 8 mai : brocante (se fera sous l'égide de l'association « Apprendre en s'amusant en Nord Charente »)

5) Travaux et investissements effectués et à venir :

Matériel :

L'équipe enseignante a émis, en date du 30 janvier 2023, certaines demandes d'investissement. Elles seront étudiées prochainement en Conseil de SIVM :

- ❶ Achat d'un complément de 6 chaises (Forum2 T6) et 6 tables scolaires (Récré Cht PVC) **(937,68€TTC)**
- ❷ Achat de combinaisons de rangement Trofast de chez Ikéa **(579,95€ TTC)**

Bâtiments

Le coût de la construction du nouveau préau et de l'aire de jeux pour les maternelles s'élève à 122,33,15€ TTC.

Le montant des subventions est de 60.407,00€.

Le SIVM récupérera la TVA d'un montant de 16.722 €.

Son apport est de 202,83€

Le SIVM s'est engagé sur un emprunt de 45.000€ courant jusqu'au dernier trimestre 2027.

Budget de fonctionnement :

Le budget de fonctionnement qui avait été alloué sur les années 2021 et 2022 tenait compte de la baisse du nombre d'élèves. Les enseignants ont tenu leur engagement de fonctionner avec 5.000€ sur l'exercice au lieu des 6.000€ auparavant. Avec la hausse des effectifs depuis deux ans maintenant et l'inflation induisant une augmentation des tarifs pour les fournitures scolaires, un retour au montant accordé à l'époque mériterait d'être étudié à nouveau. Le budget de fonctionnement permet aux enseignants d'acheter les fournitures scolaires et le matériel pédagogique, de s'abonner à des revues et magazines pour les enfants, de rémunérer les intervenants, de régler le coût engendré par le transport vers les sites culturels,...

En ce qui concerne les futurs départs en retraite de mesdames Papot et Lesport, le SIVM réfléchit d'ores et déjà à des moyens de remplacement. Le Directeur se permet d'insister sur l'importance de la présence d'un employé intercommunal sur le temps scolaire, les matins au moins, qui ferait office d'ATSEM auprès des élèves. Cette présence est en effet estimée nécessaire car elle impactera grandement la dimension pédagogique de la pratique enseignante en faveur notamment des élèves les plus en difficulté. Il attire aussi l'attention sur les besoins de l'école en terme de tenue de la bibliothèque (temps estimé nécessaire aux tâches de classement, enregistrements des documents, protection, gestion des emprunts : 2h hebdomadaire)

Parallèlement, l'équipe enseignante recherche à recruter un nouveau volontaire en service civique pour prendre la suite d'Amélia POPE. Les contrats d'une durée maximum de 10 mois démarrent en septembre ou janvier. Recrutés par l'Éducation Nationale, les « volontaires » sont proposés aux écoles de manière locale, et les postulants sont malheureusement rares. Cette année, l'école a eu la chance d'avoir affaire à une petite pépite qui assure

6) Questions diverses

Le Conseil d'école est une instance où sont remontées toutes les questions qui n'auraient pas trouvé réponse au cours des entretiens individuels. Le Conseil d'école est satisfait de constater que de nombreuses familles ont entendu le discours tenu. Beaucoup de parents ont en effet sollicité les enseignants pour éclaircir des situations, demander des explications ou bien apporter des informations auxquelles l'équipe n'aurait pas eu accès sans ces démarches.

L'équipe enseignante rappelle qu'elle désire entretenir un dialogue confiant et efficace avec chacun des parents d'élèves. Le Président du SIVM, responsable du personnel est impliqué dans la même démarche.

Comme annoncé lors de la soirée d'information aux parents, les demandes individuelles d'information ou d'entrevue recevront une réponse. Les demandes de rendez-vous seront orientées vers le bon interlocuteur, selon la nature de la demande.

La séance a été levée à 20 heures 20.

La secrétaire de séance

M^{me} BRUNAUD M.

Le Président de séance

M^r CERTIN M.